

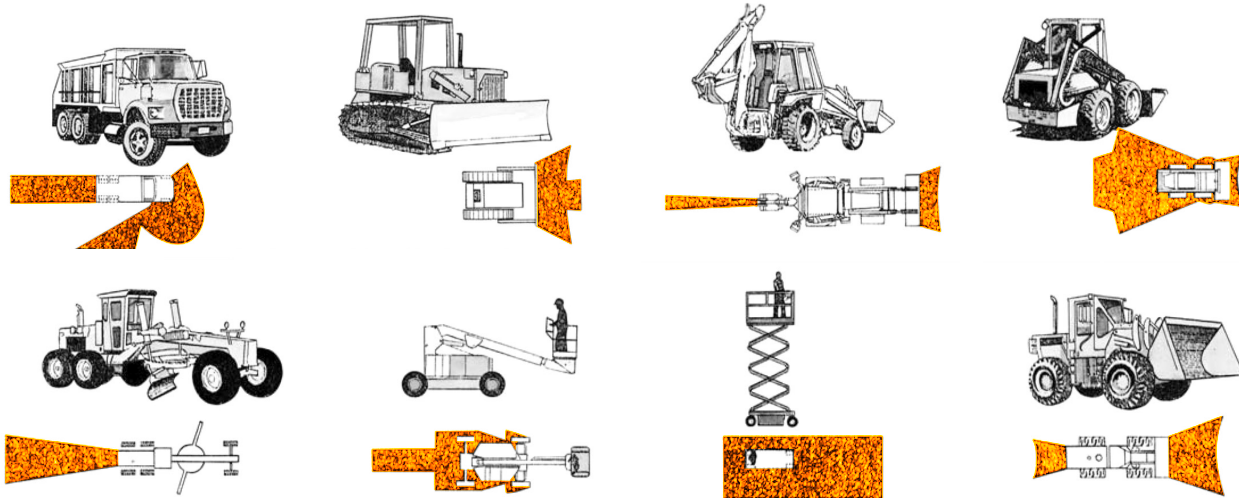
BULLETIN VIGILANCE

Angles morts des véhicules

Pour les signaleurs et les installateurs de signalisation, 25% de l'ensemble des accidents de travail déclaré à la CNESST en 2018 sont une conséquence d'un contact avec un objet ou un équipement.



Les véhicules et la machinerie sur un chantier de construction posent un grave problème pour les travailleurs au sol. **Les angles morts sont situés tout autour d'un véhicule, mais leurs dimensions et leur emplacement varient selon le type de véhicule. En voici quelques exemples :**



SOURCE : IHSA

MESURES DE PRÉVENTION POUR LES SIGNALEURS :

- * Établie une communication par radio ou gestes et assure-toi que le message est bien compris du conducteur, surtout lors de manœuvre de recul.
- * Place-toi à la vue et du côté du conducteur, surtout hors de la zone d'angle mort.
- * Demeure à une bonne distance du véhicule lorsque ce dernier recule et/ou exécute des manœuvres d'entrée ou de sortie.
- * Abstient-toi de marcher le long du véhicule.

MESURES DE PRÉVENTION POUR LES CONDUCTEURS :

- * Repère le signaleur dès le début des travaux.
- * Avertie le signaleur s'il s'approche de la zone de danger à l'aide de ton klaxon ou d'une radio.
- * Suspend toute manœuvre lorsque le signaleur est hors de ton champ de vision.
- * Signale tes intentions (clignotants). Ne tient pas pour acquis que tes manœuvres sont prévisibles pour les travailleurs à proximité.
- * Abstient-toi de reculer sur de longues distances.

SI TU NE PEUX VOIR LES YEUX DU CONDUCTEUR, QUE CE SOIT DANS LE RÉTROVISEUR OU PAR LA FENÊTRE, IL NE TE VOIT PAS. RESTE ATTENTIF AUX ALARMES ET À TOUT MOUVEMENT SUR LE CHANTIER.

Le présent bulletin ne remplace par la loi et règlements applicables. Pour toute référence officielle, veuillez vous référer aux textes de lois et règlements en vigueur.